Strasbourg, le 13 janvier 2026

Élections municipales 2026 : appel aux bénévoles pour la tenue des bureaux de vote

À l'approche des élections municipales des **15 et 22 mars 2026**, la Ville de Strasbourg lance un appel aux bénévoles souhaitant s'engager dans le bon déroulement du scrutin en participant au fonctionnement des bureaux de vote.

Les bénévoles pourront notamment exercer la fonction d'assesseur dans les 149 bureaux de vote de la ville.

Les assesseurs assistent le président du bureau de vote. Ils sont chargés de vérifier l'identité des électeurs, de faire signer la liste d'émargement, d'assurer la régularité des opérations de vote et de participer au dépouillement des bulletins de vote.

Pour être assesseur lors des prochaines élections, il faut **remplir les conditions suivantes** :

- Être inscrit sur les listes électorales strasbourgeoises ;
- Savoir lire et écrire ;
- Être disponible le jour du scrutin.

Présents sur des plages horaires définies en concertation avec le président du bureau de vote, les assesseurs auront le temps nécessaire pour effectuer leur devoir électoral dans leur bureau de vote.

Afin de permettre aux futurs membres des bureaux de vote d'exercer leur mission dans les meilleures conditions, le bureau des Élections de la Ville de Strasbourg organisera en amont des séances de formation.

Les citoyens et citoyennes intéressés peuvent s'inscrire via le site Strasbourg.eu ou en contactant directement le service des Élections à l'adresse elections@strasbourg.eu.

Contact Presse :
Service presse – info.presse@strasbourg.eu – 03.68.98.68.71
strasbourg.eu/espace-presse